

52^e assemblée générale FNASCE

RAPPORT D'ORIENTATIONS - 2020

Préambule :

Au nom du nouveau comité directeur fédéral, je tiens à remercier le comité d'organisation AOC Beaune 2020 pour la tenue de notre 52^e assemblée générale. Vous avez traversé des tempêtes, mais vous avez su relever le défi avec brio.

Bravo à l'URASCE Bourgogne Franche-Comté.

Du 3 au 5 avril 2019, l'URASCE Pays de Loire, ma région, vous accueillait dans le cadre de l'organisation du 51^e congrès national de la FNASCE à La Pommeraye dans le Maine et Loire.

Depuis, une pandémie mondiale est venue bouleverser nos vies, notre quotidien, notre économie, nos activités professionnelles. Le 17 mars dernier, la vie a été mise en mode pause, c'était le début du confinement. Nul n'y était préparé. Chacun a vécu cette période de façon différente, avec parfois le poids de la solitude, de l'éloignement de nos proches, de la coupure du lien social. Certains ont dû affronter la perte d'un parent, d'un ami, d'un collègue.

Nos ASCE, nos URASCE, la fédération ont dû stopper brutalement toutes leurs activités. Le congrès initialement prévu du 1^{er} au 4 avril a dû être reporté. De nombreux rassemblements sportifs et culturels ont été reportés voire annulés. A ce jour, les activités reprennent progressivement, mais il est difficile de les programmer. Il existe tellement d'incertitudes

Aussi, il est devenu indispensable de réfléchir sur nos modes de fonctionnement, de communication. Il nous faut les adapter, les rénover, amplifier notre travail de relais.

La table ronde de ce jour consacré aux retours d'expérience « covid 19 » devra nous permettre de commencer à identifier des leviers pour tenter de mieux anticiper ce type d'évènements.

L'adhérent doit être au coeur de nos actions. Il nous appartient à toutes et tous de rassembler, et non de diviser, à tous les niveaux de notre organisation : comité directeur fédéral, unions régionales des ASCE et ASCE.

Chacun d'entre nous peut et doit trouver sa place dans le maillage de notre organisation, ce maillage est une force. Chacun doit pouvoir apporter sa pierre pour un mouvement dynamique.

La transversalité ne doit pas être virtuelle, elle doit être privilégiée et favorisée dans nos modes de fonctionnement.

La concrétisation de nos actions, la réalisation de nos projets ne pourront aboutir qu'en associant nos ressources, nos compétences, nos relations, nos volontés dans l'écoute et la bienveillance.

Ce rapport d'orientations est établi sur les grandes lignes politiques qui feront l'objet d'analyses, d'abondements, d'adaptations par le nouveau comité directeur fédéral

Il a été adapté en fonction du contexte sanitaire, et qui n'a pas permis l'aboutissement de certains projets.

Politique générale

- la communication interne et externe de notre mouvement est une de nos priorités. Un collectif de travail va être mis en place dès la semaine prochaine. L'objectif est de communiquer sur les projets, les décisions prises en comité directeur fédéral. Nous devons travailler la qualité mais aussi l'intensité de nos communications.

- une nouvelle demande de programmation en urgence d'une audience avec les représentants du Ministère de l'Intérieur MI et de la Fondation Jean Moulin, dans le cadre du transfert des agents vers les secrétariats généraux communs a été transmise

- nos manifestations nationales : en 2021, il est acté la tenue de la 53e assemblée générale, dont la destination vous sera dévoilée lors du traditionnel passage de témoins. Je lance un appel à candidatures pour les journées DASCE d'octobre 2021 et le congrès d'avril 2022.

- la signature de la nouvelle convention avec les Voies navigables de France VNF est toujours en cours de négociation

- la signature d'une convention avec l'Office Français de la Biodiversité OFB est toujours en cours de négociation

- l'équilibre de la trésorerie : recherche d'économie, rationalisation des frais de fonctionnement (déplacement- réunions- commissions...) suite à la baisse du montant de la subvention ministérielle en fonction des baisses d'effectifs et du transfert du personnel au Secrétariat général commun

- la poursuite des travaux pour la réalisation d'une nouvelle manifestation « phare », initialement prévue en 2021 est repoussée en 2022. L'objectif étant de proposer des activités en direction de nos adhérents regroupant nos 3 secteurs d'activités

- la poursuite de nos partenariats et la signature de conventions avec nos partenaires financiers : BFM-GFM, mais aussi poursuivre la recherche de nouveaux partenaires comme EDUCLEVER dont la convention a été signée en mai dernier

-Formation :

Pour nous aider à progresser :

- il est primordial de considérer la formation comme un passage obligatoire débouchant sur une crédibilité renforcée de l'action et une promotion bénéfique du bénévole : session de cohésion, poursuite des stages « droits et devoirs des responsables associatifs », trésorerie

- comment y arriver ? Avec quels moyens ? Quel temps, quels hommes ?

Les réponses à ces questions nous devons les trouver ensemble dans un premier temps lors d'une journée ou deux journées de réflexion et de sensibilisation au management associatif

Oscar et Angela :

La finalisation de notre projet d'actualisation de nos logiciels Oscar et Angela est en cours

Sports – Culture – Entraide : nos 3 piliers fédérateurs

Exceptionnellement, en raison du temps très limité, moins de 6 mois entre nos 2 assemblées générales 2020 et 2021, il ne sera pas fait appel à de nouvelles candidatures pour participer aux commissions permanentes, qui sont :

- la commission permanente sports CPS
- la commission permanente culture CPC
- la commission permanente action sociale CPAS
- la commission permanente des activités immobilières CPAI
- la commission politique régionale CPR
- la commission Musée
- la commission communication

Les membres actuels de ces commissions restent ainsi membres jusqu'au prochain appel à candidatures en avril 2021. Bien évidemment si certains souhaitent quitter cette fonction, je les remercie d'en informer le responsable de la commission ad'hoc.

Lors de sa prochaine réunion, le nouveau comité directeur fédéral doit réfléchir sur une nouvelle articulation entre le rôle des vice-présidents et des responsables des commissions permanentes.

Sports :

Santé, lien social, intégration, détente, loisir, dépassement de soi : les enjeux de la pratique sportive sont multiples. Pour y répondre, la commission permanente des sports a poursuivi ses actions auprès des ASCE en faveur du sport pour tous.

Les 4 orientations majeures de la CPS sont les suivantes :

- poursuivre et améliorer l'appui de la CPS auprès des ASCE souhaitant proposer des challenges sportifs nationaux

- accompagner les ASCE pour favoriser leurs engagements dans l'animation et la gestion de nouvelles activités au plus grand nombre
- participer activement à l'organisation de la manifestation « phare »
- conseiller, partager les retours d'expériences et mettre en valeur les informations sportives en continu sur le site internet

Culture :

2020 année particulière, toutes les actions « culture » n'ont pu être réalisées.

1- Toutefois, le secteur »culture « a tenu à vous proposer des jeux et animations qui vous ont permis de respecter les règles sanitaires :

- e scrabble
 - les mots croisés
 - l'énigme « la confiture de fraise »
 - le jeu s'culture
- et les jeux récurrents

Les dictées ont été prolongées jusqu'au 31 décembre

L'énigme 1969 est en cours

2- Un nouveau jeu vous sera proposé d'ici la fin de l'année : le « jeu de Noël »

Les concours :

photos dont le thème est « la fête foraine » et « les ponts et chaussées »
vidéos « geste de solidarité »

sont reportés en 2021

Pour le « parchemin » il sera diffusé dès que les conditions sanitaires vous permettront de vous déplacer à nouveau.

3- La commission « culture » n'a pu continuer son périple à la rencontre des vice-présidents « culture » des régions. Elle espère combler ce manque en 2021

4- Le festival du spectacle organisé par l'ASCE 34 aura lieu les 10, 11 et 12 septembre à Montpellier.

5- Pour les demandes d'aides financières, les responsables « culture » se tiennent à votre disposition pour tout renseignement et accompagnement dans la création de vos dossiers.

-Le Musée :

Un appel à dons pour l'aménagement des ateliers pour nos mécaniciens bénévoles va être lancé. Une étude de faisabilité en régie est en cours.

Des rencontres avec les élus locaux, départementaux et régionaux vont être programmées.

Des nouveaux partenariats devront être activement recherchés.

Le nouveau comité directeur fédéral devra s'attacher à affirmer le rôle essentiel des bénévoles dans la gestion des travaux (programmation, animation...)

Entraide :

La crise actuelle nous montre au quotidien que le terme « entraide » n'est pas un vain mot.

Le secteur « entraide » va réunir prochainement les 2 commissions afin d'établir une politique collective de solidarité.

- Action sociale :

Compte-tenu des demandes croissantes de séjours gratuits, y compris des « brins de muguet » la CPAS a mis en œuvre la décision prise lors des journées DASCE 2019 de privilégier des achats de semaines aux ASCE, et ainsi diminuer l'achat de séjours auprès de prestataires extérieurs. Cette disposition permet d'augmenter les offres notamment en bord de mer, destination la plus demandée.

- les 2 **séjours retraités** : séjour « tourisme » organisé par l'ASCE 29, séjour « randonnée » organisé par l'ASCE 42 sont reportés en 2021

- Affaires immobilières :

La CPAI souhaite apporter son soutien aux ASCE dans leurs démarches pour la signature des conventions de mise à disposition et la rédaction des états des lieux contradictoires.

Après avoir mis à jour les documents à l'attention des gestionnaires, la CPAI va travailler sur la mise à jour des documents à l'attention des adhérents.

Elle traitera également les dossiers d'aide aux ASCE pour leurs UA.

Comme évoqué hier les gestionnaires d'UA Etat vont être sollicités concernant l'enquête sur le taux de fréquentation,

Agents mis à disposition MAD:

Actuellement au nombre de 34, la convention pluriannuelle d'objectifs CPO 2019-2022 nous imposant de réduire ce nombre à 32 il nous faudra étudier au cas par cas, les remplacements suite à des mutations, des départs en retraite.

Le télétravail doit être mis en place en étroite collaboration entre les agents et la hiérarchie.

Les fiches de poste seront actualisées en tant que de besoin.

- MAD des bureaux de Paris et Nice : Ces agents sont précieux et indispensables dans notre dispositif d'organisation. Ils doivent être des acteurs de notre mouvement à part entière. Avec la connaissance de leurs dossiers, leur professionnalisme, ils doivent nous accompagner au quotidien.

- MAD auprès des ASCE : des rencontres avec les MAD et leurs présidents vont être programmés en inter-région. Anaïs, chef du bureau de Paris va mettre en place ce programme.

Notre nouveau mandat débute aujourd'hui. C'est avant tout une nouvelle histoire pleine de projets, de dynamiques, de synergies qui se créent autour de femmes et d'hommes qui se regroupent pour écrire un nouveau chapitre de notre mouvement

La FNASCE, c'est la Fédération Nationale des Activités Sportives Culturelles et d'Entraide. Elle doit pouvoir aussi rassembler autour d'autres valeurs comme :

A : Action, animation, attachement

S : Solidarité, sensibilité, société

C : Collectif, cohésion, communication, convivialité

E : Ecoute, enthousiasme, enrichissement, épanouissement

Aucun de nous, en agissant seul, ne peut atteindre le succès

Michèle JOSSIER